

**MOTION PRÉSENTÉE AU CA du 27 janvier 2020 DU COLLÈGE LOUIS PERGAUD  
PAR LES REPRÉSENTANTS DE LA LISTE SYNDICALE FSU**

Les politiques libérales à l'œuvre par le ministre **affaiblissent le service public d'éducation au détriment des élèves, des usagers et des personnels.**

La préparation de rentrée 2020 en est une nouvelle illustration à la suite des réformes régressives qui ont affaibli le système scolaire et éloigné **la démocratisation des savoirs** : réforme du collège, réforme du lycée et du bac, de la voie professionnelle, loi de transformation de la fonction publique, Parcoursup et loi ORE, de la formation des enseignants...

Alors que les pays de l'OCDE baissent en moyenne leurs effectifs dans les classes, la France se fait remarquer en prenant le chemin inverse.

Le nombre d'élèves par classe continue sa progression pour l'année 2019/2020 et il en sera de même pour la rentrée 2020. Dans le **second degré, il y a eu 20 000 élèves de plus et 531 classes de moins.**

Cette année encore, le vote de la DHG se fait donc dans un contexte de suppressions de postes dans l'académie alors que le nombre d'élèves augmente !

La rentrée dans le 78 sera marquée par une hausse des effectifs, essentiellement **en collège** (1034 élèves supplémentaires) avec seulement **530,5 heures de plus** que l'an dernier. Les créations d'emploi ne suffiront pas à couvrir cette hausse, aggravant le problème de **sureffectif dans les classes.**

L'insuffisance de la DHG du collège Pergaud ne permet pas de retrouver les financements spécifiques pour les classes dites européennes, la mise en place de dédoublements pour tous les niveaux et dans les disciplines qui l'exigent (langues vivantes ; sciences). **Elle a surtout pour conséquence d'augmenter toujours plus le nombre d'élèves par classe**, ce qui conduit inévitablement à une dégradation des conditions d'enseignement.

L'imposition des heures supplémentaires entraîne à termes des suppressions de postes d'enseignants, affaiblit la présence adulte, les dynamiques d'équipes mais aussi le suivi des élèves et le lien avec les familles. Cela prive d'accès à l'emploi stable et à la formation les jeunes générations, qui pourtant sont souvent appelées pour exercer en tant que **contractuels non-titulaires** à l'Education Nationale, car de plus en plus de remplacements ne sont pas assurés. **Le développement de la précarité par la contractualisation est un objectif clairement affiché dans la loi de Transformation de la Fonction Publique, ce n'est pas acceptable.**

Aujourd'hui, notre ministère nous « contraint » via la DHG à **organiser la pénurie éducative et la casse du service public : nous le contestons vivement.**

Par ailleurs, des alertes sont aussi présentes **quand le nombre de professeurs stagiaires qui démissionnent augmente de 209% depuis 2012** (source : bilan social du ministère de l'EN 2017/2018), mais aussi quand le nombre des inscrits **aux concours de l'éducation chute de plus de 15% depuis 2016 !** Le malaise dans la profession grandit car le management aveugle à l'œuvre et une politique du chiffre insupportable entraîne une perte de sens pour nos métiers. **A ce titre le suicide de Christine Renon vient d'être reconnu accident de service, c'est-à-dire que ce sont bien les conditions d'exercice qui ont poussé à cet acte. Le management qui sévit actuellement doit être aboli et les personnels doivent être écoutés dans les choix concernant le système éducatif.**

**Nous souhaitons aussi apporter notre soutien aux collègues de lycées qui s'opposent aux E3C dans l'intérêt des élèves et dénonçons le mépris et le déni du ministre devant la mobilisation massive des personnels contre la « réforme » des retraites.**

Aussi, nous appelons tous les membres du CA du collège Louis Pergaud à exiger davantage d'ambition pour faire réussir tous les élèves **et en conséquence a voté contre le chiffrage de la DHG 2020 qui participe à l'affaiblissement du service public d'éducation et sous estime les moyens nécessaires à la réussite de tous.**